

DIVERSITE DES ORGANISATIONS

1. L'ORGANISATION ET SA FINALITÉ

On appelle organisation tout ensemble de moyens matériels et humains regroupés afin de produire des biens ou des services.

Un bien est produit matériel. Exemples:

- une table • une voiture • une machine,

Un service est un produit immatériel, une prestation fournie. Le service peut être :

- vendu à son prix réel (service marchand). Exemple : une réparation de voiture,
- gratuit ou vendu à un prix nettement inférieur (service non marchand). Exemples :
 - l'enseignement public, • l'entrée à une piscine municipale.

2. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISATIONS

a. Les entreprises

Elles achètent ou produisent des biens ou des services qu'elles vendent à des clients dans le but de réaliser un bénéfice.

Elles appartiennent à l'État (entreprises publiques) ou à des personnes (entreprises privées).

On peut les classer en fonction de leur taille :

- **TPE** (très petite entreprise) ou micro-entreprise s'il y a moins de 10 salariés,
- **PME** (petite ou moyenne entreprise) ou PMI (petite ou moyenne industrie) de 10 à moins de 250 salariés,

- **ETI** (entreprise de taille intermédiaire) de 250 à moins de 5 000 salariés,

- **GE** (grande entreprise) à partir de 5 000 salariés.

b. Les organisations publiques

Elles rendent des services généralement non marchands à la population. Elles appartiennent à l'État (administrations) ou à des collectivités locales (région, département, commune).

Exemple : un lycée public produit un service non marchand. Cette organisation appartient à la région et une partie du personnel est rémunérée par l'État.

c. Les organisations à but non lucratif

Ce sont principalement les associations. On y trouve également les fédérations, les organisations non gouvernementales (ONG) et les fondations.

Ces organisations recherchent la satisfaction de leurs membres ou jouent un rôle dans la société en excluant toute finalité financière.

Exemples : une amicale de boulistes, Médecins sans frontières.

3. LES OBJECTIFS DES ORGANISATIONS

a. La création de richesse et de profit

L'objectif principal des propriétaires d'une entreprise est de réaliser un profit qui constitue leur rémunération en contrepartie de leur apport en numéraire ou en travail.

En raison même de son activité (vendre plus cher que ce qu'elle achète), l'entreprise crée une richesse (la valeur ajoutée). Cette richesse créée doit permettre de payer notamment les salariés et les impôts. La part de la richesse non distribuée constitue le profit.

b. La mission de service public

Les organisations publiques ont pour objectif de rendre des services aux usagers. La plupart de ces services sont gratuits. Même si certains services sont marchands (échangés contre une certaine somme d'argent), l'objectif n'est pas de réaliser un profit.

Les ressources des organisations publiques proviennent essentiellement des impôts.

3.3. La défense d'un intérêt commun

Pour une association, l'objectif est de rendre service aux adhérents qui payent une cotisation.

Pour les fondations et les ONG, il s'agit davantage de défendre des idées ou des valeurs.